

INTERETS PROFESSIONNELS

L'ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DES GOUVERNEURS DU COLLÈGE DES MÉDECINS

L'assemblée semi-annuelle des gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens a eu lieu à Montréal le 5 juillet courant dans les salles de l'Université Laval.

Le manque d'espace nous empêche de commenter comme il convient le travail de nos députés-médecins. Nous nous contenterons de résumer en quelques propositions les traits principaux qui ont caractérisé la dernière réunion.

1° Le rapport du trésorier se chiffre par un surplus de \$4,510.06. Evidemment la situation s'améliore. Nous devons des félicitations au Dr Marsolais, régistiaire, qui a poussé activement la collection des arrérages et au docteur Jobin, qui a administré avec économie.

2° Les Gouverneurs ont résolu, à l'unanimité, de travailler à la création d'un *Bureau central d'examineurs* chargés de faire subir des examens à tout élève régulier porteur du diplôme universitaire. Cette mesure est d'une importance telle qu'elle se passe de commentaires.

Des propositions dans ce sens seront faites aux Universités, les invitant à résoudre cette question vitale au plutôt.

La création de ce Bureau fera disparaître les obstacles à la licence interprovinciale en mettant sur un pied d'égalité toutes les provinces de la Puissance du Canada. D'autre part, les irréguliers se trouveront naturellement écartés, car le diplôme universitaire ne vaudra que par sa licence, et cette dernière ne sera accordée qu'aux élèves réguliers qui seuls auront le droit de se présenter devant le Bureau central. Cette réforme, à elle seule, constitue un programme auquel tous les médecins progressistes adhéreront sans hésitation.

3° A l'unanimité aussi, les Gouverneurs ont acquiescé au désir du Secrétaire d'Etat pour l'Angleterre: à l'effet de considérer chacune des provinces du Dominion comme un *état autonome* avec lequel l'Angleterre pourra traiter au point de vue médical.